



**CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE  
YAOUNDE UNIVERSITY TEACHING HOSPITAL**



**DIRECTION GENERALE  
SERVICE DES MARCHES**

**DECISION N° 0067 D/CHUY/DG/SM/2026 DU 25 FEVRIER 2026**

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° \_\_\_\_\_/M/CHU/DG/CIPM/2025 DU \_\_\_\_\_  
PASSE APRES APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/CHUY/CIPM/2025 DU 16 DECEMBRE 2025 POUR  
LA PASSATION D'UN ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDES RELATIF A L'ACQUISITION  
DES GAZ MEDICAUX AU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE, EN  
PROCEDURE D'URGENCE**

**Le Directeur Général,**

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n°2024/013 du 23 décembre 2024 portant loi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2025 ;
- Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2011 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2010 portant statut général des établissements publics ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu le décret n°2024/603 du 25 novembre 2024 portant nomination du Directeur Général du Centre Hospitalier et Universitaire (CHUY) ;
- Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant le décret n°2001/048 du 23 mars 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire n°0001/C/PRC/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
- Vu la circulaire n°0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 portant instructions relatives à l'exécution des Lois des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2026.

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>.**- La Société **FME-GAZ, LES GAZ INDUSTRIELS DU CAMEROUN ; B.P : 2933 DOUALA; T61 : 651382815 ; RCCM : RC/DLA/2007/M/1364; NIU : M059300000208W**, est déclarée attributaire du marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/CHUY/CIPM/2025 du 16 décembre 2025 pour l'acquisition des Gaz Médicaux au Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé, en procédure d'urgence, au montant TTC annuel de cent trente-trois millions trois cent seize mille vingt (**133 316 020**) FCFA et au montant pluriannuel (**2026, 2027 et 2028**) de trois cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quarante-huit mille soixante (**399 948 060**) FCFA et pour un délai d'exécution de trois (**03**) ans.

**Article 2.**- La présente décision sera enregistrée, publiée au Journal des Marchés (JDM) et communiquée partout où besoin sera. / -

Copie :

- MINMAP, ATCR
- ARMP, pour info
- DG/CHUY
- AC-CHUY
- SM-CHUY
- Chrono/archives

Yaoundé, le

**Le Directeur Général**



**Le Directeur Général  
Pr Vincent de Paul DJIENTCHEU**

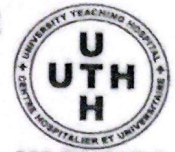


YAOUNDE

**CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE  
YAOUNDE UNIVERSITY TEACHING HOSPITAL**

**DIRECTION GENERALE**

**SERVICE DES MARCHES**



YAOUNDE

**COMMUNIQUE N° 055 /C/CHUY/DG/\$M/2025 DU 25 FEVRIER 2026**

**RELATIF A L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° \_\_\_\_\_ /M/CHU/DG/CIPM/2026 du \_\_\_\_\_**

**PASSE APRES APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/CHUY/CIPM/2025 DU 16/12/2025 POUR LA PASSATION  
D'UN ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDES RELATIF A L'ACQUISITION DES GAZ MEDICAUX AU  
CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE, EN PROCEDURE D'URGENCE**

**Le Directeur Général** du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé (**CHUY**), Maître d'Ouvrage communique :

La Société **FME GAZ, LES GAZ INDUSTRIELS DU CAMEROUN B.P : 2933 ; DOUALA ; Tél : 651382815 ; RCCM : RC/DLA/2007/M/1364 ; NIU : M05930000208W**, est déclarée attributaire du marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/CHUY/CIPM/2025 du 16 décembre 2025 pour l'acquisition des Gaz médicaux du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé en procédure d'urgence, aux conditions et modalités ci-après :

MONTANTS (FCFA)	Exercice Budgétaire 2026	Exercice Budgétaire 2027	Exercice Budgétaire 2028
TOTAL HTVA	133 316 020	133 316 020	133 316 020
MONTANT TVA (19,25%)	EXONEREE	EXONEREE	EXONEREE
AIR (2,2%)	2 932 952	2 932 952	2 932 952
TOTAL TTC	133 316 020	133 316 020	133 316 020
Net à percevoir	130 383 068	130 383 068	130 383 068

Il invite par conséquent la susdite société de prendre l'attache de ses services, dès notification du présent communiqué, pour finalisation du marché de référence.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus au terme de cette consultation sont priés de passer retirer leurs offres au Service des Marchés du CHUY, dans un délai maximum de quinze (15) jours, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission pour ces soumissionnaires non retenus au terme de l'appel d'offres. /-

Copies :

- MINMAP, ATCR
- ARMAP, pour info
- DG/CHUY
- AC-CHUY
- SM-CHUY
- Chrono/archives

Yaoundé, le

**Le Directeur Général**



*[Signature]*  
**LE DIRECTEUR GENERAL**  
**Vincent de Paul DJENTCHEU**